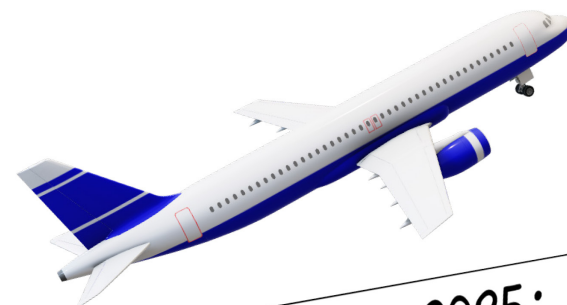


RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2025-2026



2024-2025 :
Un voyage autour du monde

École Laberge
315 rue Rideau, Châteauguay
Téléphone : 514 380-8899, poste 4412 / Télécopieur : 450-698-5007
Site Web : laberge.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel : laberge@cssdgs.gouv.qc.ca

« À l'école, on apprend bien plus que des leçons ; on découvre le monde, on forge ses rêves et on construit l'avenir. »

Taha-Hassine Fehrat



Caroline Lamarche
Directrice de l'école Laberge

MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

L'année scolaire 2025-2026 a été marquée par le développement d'une vision commune de la réussite éducative, centrée sur l'engagement, l'autonomie et le bien-être de tous les élèves. Guidée par les valeurs de respect, d'engagement et de plaisir qui caractérisent l'école Laberge, notre équipe a poursuivi avec détermination la mise en œuvre des orientations de notre projet éducatif.

Cette année, notre équipe de leaders pédagogiques, composée d'enseignantes et d'orthopédagogues, a participé activement aux rencontres de développement pédagogique organisées par le Centre de services scolaire. Ces travaux nous ont permis d'analyser nos pratiques, d'identifier celles ayant le plus d'impact sur la progression des apprentissages et l'engagement des élèves, puis d'ajuster nos interventions en conséquence. Deux objectifs rassembleurs ont émergé de cette démarche : le développement de l'autoévaluation chez l'élève et l'utilisation d'une rétroaction ciblée en fonction des intentions d'apprentissage. Ces pratiques favorisent le développement de l'autodétermination et permettent aux élèves de devenir des acteurs de plus en plus engagés dans leur réussite.

L'année a également été marquée par plusieurs changements au sein du personnel. L'arrivée d'une nouvelle équipe administrative au service de garde, au secrétariat, en éducation spécialisée, en conciergerie ainsi qu'à la direction adjointe a nécessité d'importants efforts d'adaptation et d'arrimage. Grâce à l'ouverture, au professionnalisme et à l'engagement de tous, cette période de transition a permis l'émergence de nouvelles forces et a contribué à insuffler un vent de renouveau dans notre milieu.

Au troisième cycle, les comités Engagement ont offert aux élèves l'occasion de mettre leurs talents à profit tout en développant leur leadership et leur sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. Ces projets ont permis à plusieurs jeunes de s'investir dans des initiatives signifiantes et motivantes, favorisant ainsi leur autodétermination et leur engagement citoyen.

Nous sommes également particulièrement fiers de voir deux projets de l'école être présentés au Gala Effet Papillon du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Le projet *La brigade des mini-TES* qui contribue à promouvoir des relations harmonieuses entre les élèves grâce à l'entraide et au soutien par les pairs. Et le projet *Ma langue, mon trésor*, porté par Gabrielle Baril, orthophoniste, et Sophie Chevalier, enseignante en francisation, qui favorise l'intégration des familles allophones en valorisant leur rôle essentiel de premiers éducateurs auprès de leur enfant.

Enfin, l'année 2025-2026 nous a permis d'amorcer un important chantier pédagogique en vue de l'implantation du programme actualisé de français en 2027-2028. Les équipes ont entrepris un travail d'harmonisation des grilles d'évaluation et des séquences d'apprentissage en lecture de la maternelle à la 6^e année. Nous sommes convaincus que le développement d'un langage commun, d'attentes cohérentes et d'une vision partagée de la progression des apprentissages contribuera à accroître la réussite de nos élèves dans les prochaines années.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du personnel, les parents, les partenaires ainsi que les membres du conseil d'établissement pour leur confiance, leur collaboration et leur engagement envers la réussite de nos élèves. Ensemble, nous poursuivons notre mission de faire de l'école Laberge un milieu inclusif, stimulant et bienveillant où chaque élève peut grandir, apprendre et s'épanouir pleinement dans le plaisir.

Caroline Lamarche
Directrice
École Laberge



Madame Mylène Bergevin
Présidente du conseil d'établissement
de l'école Laberge

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec une grande fierté que le conseil d'établissement de l'école Laberge vous présente son rapport annuel pour l'année scolaire 2025-2026, qui témoigne d'une autre année riche en apprentissages, en projets et en engagement au sein de notre communauté scolaire.

Cette année aura notamment été marquée par un changement au sein de notre équipe de direction. Dans ce contexte de transition, nous avons pu compter sur une direction présente et collaborative, ainsi que sur une équipe-école toujours aussi mobilisée, dynamique et engagée envers la réussite et le bien-être de nos enfants. Leur dévouement, leur créativité et leur souci d'offrir aux élèves un environnement propice à leur épanouissement méritent d'être soulignés.

L'engagement des parents a également continué de prendre une place importante dans la vie de notre école. Notre organisme de participation des parents (OPP), de plus en plus actif et mobilisé, contribue avec enthousiasme à enrichir la vie scolaire et à créer de beaux moments rassembleurs pour les enfants et les familles. À tous les parents bénévoles qui donnent généreusement de leur temps, un immense merci. Votre participation fait une réelle différence dans la vitalité de notre milieu.

Je tiens également à remercier sincèrement les parents membres du conseil d'établissement pour leur disponibilité, leur engagement et la qualité de leur contribution tout au long de l'année. Leur implication permet au CÉ de jouer pleinement son rôle et de représenter les parents dans les réflexions et les décisions qui touchent la vie de notre école.

C'est cette collaboration entre une équipe-école passionnée, une direction engagée et des parents présents et mobilisés qui fait toute la richesse de l'école Laberge. Ensemble, nous sommes fiers d'offrir à tous les enfants de notre grande famille un milieu de vie et d'apprentissage sécuritaire, stimulant et accueillant, où chacun peut apprendre, grandir et s'épanouir.

Au nom du conseil d'établissement, merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent, jour après jour, à faire de notre école un endroit où il fait bon apprendre et grandir.

Je vous invite maintenant à parcourir ce rapport annuel afin de découvrir les faits saillants, les réalisations et les différentes actions qui ont marqué l'année scolaire 2025-2026.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8
2.2	Activités réalisées et décisions prises	9
2.3	Résultats obtenus	13

1

PRÉSENTATION DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

1.1
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Madame Mylène Bergevin	Parent, présidente	1
Madame Marie-Ève Hamel	Parent, représentante au comité de parent	1
Monsieur Peter Iacovozzi	Parent	1
Madame Jacinthe Morrissette	Parent, substitut au comité de parents	2
Madame Oge Ogbechie	Parent (mandat de 1 an)	1
Madame Yalda Asadi	Parent substitut mandat de 1 ans	1
Madame Hadassa Ndjaka	Parent substitut mandat de 1 an	1
Madame Daphnée Arboite-Toussaint	Représentante du service de garde	

Madame Anic Choquette	Représentante enseignant	
Madame Mylène Quenneville	Représentante enseignant	
Madame Josiane Laberge	Représentante enseignant	
Madame Annie Bégin	Direction adjointe	
Madame Caroline Lamarche	Direction	

2

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

2.1
CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
28 août 2025	Assemblée générale annuelle de parents
16 septembre 2025	Ordinaire
2 décembre 2025	Ordinaire
17 février 2026	Ordinaire
12 mai 2026	Ordinaire
9 juin 2026	Ordinaire

2.2

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Avril 2023	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2026	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Juin 2026	Adopté	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2026	Adopté	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2026	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2026	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2026	Adopté	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Aucun avis auprès de la direction n'a été émis cette année de la part des membres du conseil d'établissement.

¹D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Août 2025	Approuvé	OPP
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	À chacune des rencontres	Information	Membres informés, rapport annuel
Transmission de documents à l'intention des parents	À chacune des rencontres	Information	Membres informée
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Décembre 2025		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2026		
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	Juin 2026		

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			Ne s'applique pas
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2026	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À chaque rencontre si besoin	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	Février 2026	Approuvé	
Consultation des parents	Au besoin		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Février 2026	Approuvé	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Décembre 2025	Présenté	Cafétéria

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Décembre 2025	Adopté	Finissants
Adoption du budget annuel de l'établissement	Février 2026		
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

 Collaboration Observation

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2025-2026
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours.	Augmenter les compétences en littératie.	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant plus de 65% en lecture et en écriture à la fin de chaque cycle.	Le pourcentage d'élèves ayant plus de 65% en lecture et en écriture à la fin de chaque cycle.	Lecture 2e - 81,98% 4e - 70,3% 6e - 73,5% Écriture 2e - 70,8% 4e - 50,5% 6e - 76,5%	D'ici 2027, augmenter le pourcentage d'élèves ayant plus de 65% en lecture et en écriture à la fin de chaque cycle	Lecture 2e – 85.1% 4e – 62.5% 6e – 75 % Écriture 2e - 79,8% 4e – 73.3% 6e – 65.5%

Explication de l'écart :

2^e année

Discipline	Résultat	Écart avec la cible	Interprétation
 Lecture	 85,1 %	 +3,1 %	Au-dessus de la cible
 Écriture	 79,8 %	 +9.0 %	Très belle progression

Constat : Les élèves de 2^e année dépassent les attentes en lecture et en écriture. Les actions mises en place dans les CAP et les interventions ciblées semblent porter fruit. Malgré plusieurs élèves allophones et des groupes très hétérogènes dans leurs niveaux de connaissances et de compétences en lecture et en écriture, le processus d’agir tôt avec une approche de co-enseignement porte ses fruits. Orthopédagogue, enseignante de francisation, orthophoniste et enseignante travaillent en équipe en classe afin de multiplier les adultes et de permettre à chaque élève de travailler dans sa zone proximale de développement avec un adulte à proximité pour le soutenir dans ses apprentissages. Finalement, le travail en ateliers d’écriture et de lecture permet à l’élève un réel engagement dans son processus d’apprentissage.

4^e année

Discipline	Résultat	Écart avec la cible	Interprétation
 Lecture	 62,5 %	 -7,8 %	Sous la cible
 Écriture	 73,3 %	 +22,8 %	Croissance exceptionnelle

Constat : Malgré certains défis en lecture, les résultats en écriture démontrent une progression remarquable. Nous remarquons qu'un soutien au niveau du mentorat en littératie pour ce niveau et même le deuxième cycle en entier sera nécessaire afin d'amener les élèves à s'engager dans les apprentissages. Une vigie sera portée sur le travail des grilles d'évaluation, sur les séquences d'enseignement-apprentissage en lecture au deuxième cycle et sur la variété de traces évaluatives.

6^e année

Discipline	Résultat	Écart avec la cible	Interprétation
 Lecture	 75,0 %	 +1,5 %	Au-dessus de la cible
 Écriture	 65,5 %	 -11,0 %	Sous la cible

Constat : Les résultats en lecture demeurent positifs alors que l'écriture représente un défi à maintenir sous surveillance au troisième cycle. Le service de mentorat en littératie amène de nouvelles approches pédagogiques qui stimulent les élèves, autant les garçons que les filles. En écriture, le pourcentage d'élève au-dessus de 65% ne fait que diminuer depuis quelques années. Nous remarquons une chute de 1.6% en comparaison avec l'année 2024-2025. L'hypothèse soulevée est que les élèves de francisation qui étaient valeur 22 ne sont plus en attentes modifiées, mais ils ont toujours des enjeux au niveau du vocabulaire et de certaines compétences en écriture. Il faudrait donc apporter une attention spécifique à ces élèves pour les soutenir au niveau de l'écriture.

Nos prochains pas :



- Assurer le bien-être des élèves
en déployant un plan d'action
concerté dans chaque
établissement

Favoriser les relations
interpersonnelles
harmonieuses.

Augmenter le nombre d'activités favorisant le développement des relations interpersonnelles harmonieuses.

Mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles

Aucun plan
d'action mis
en place.

D'ici 2027,
mise en place
d'un plan
d'action

Utilisation de la plateforme Moozoom par les TES et certains enseignants

L'objectif a connu une progression importante grâce à la mise en place de plusieurs mesures concertées. La création d'un protocole-école, l'utilisation du module SOI par les intervenants, l'implantation des billets bleus ainsi que les célébrations mensuelles ont contribué à développer un langage commun et à valoriser les comportements attendus auprès des élèves. Ces actions favorisent un climat scolaire positif et cohérent.

- Poursuivre l'harmonisation des interventions entre l'école, le service de garde et les familles.
- Consolider les partenariats avec les professionnels et les intervenants.
- Implantation d'un comité enseignant pour le module SOI (sélection



- Analyser davantage les données comportementales compilées dans SOL.
- Mesurer l'effet des actions sur le climat scolaire et le sentiment d'appartenance.



- Consolider le protocole-école.
- Maintenir les célébrations mensuelles pour tous en lien avec les points collectifs amassés pour la règle de vie du mois.
- Développer davantage les interventions préventives auprès des élèves.

d'observables et utilisation pour communication aux parents).						• Utiliser les billets bleus comme communication entre enseignants au lieu de comme communication pour le parent. • Maintenir une constance et une fréquence tout au long de l'année dans la rétroaction à l'élève en lien avec les règles de vie.
Déployer les meilleures pratiques pédagogiques et administratives qui favorisent l'inclusion et le vivre-ensemble dans les établissements.	Favoriser le goût d'apprendre.	Augmenter le nombre de situations pédagogiques où l'élève est en action.	Mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles qui favorisent l'implantation de situations pédagogiques où l'élève est en action.	Aucun plan d'action mis en place	D'ici 2027, mise en place d'un plan d'action.	Mise en place de l'auto-évaluation chez l'élève. Mise en place de l'annonce de la cible pédagogique annoncée à l'élève. Mise en place de la rétroaction fréquente à l'élève en lien avec la cible annoncée.

Explication de l'écart :

L'année 2025-2026 a permis de poursuivre le développement de pratiques pédagogiques favorisant l'engagement des élèves. La mise en place de l'autoévaluation dans différents contextes, l'utilisation de rétroactions différenciées ainsi que les comités Engagement au troisième cycle ont permis aux élèves de jouer un rôle plus actif dans leurs apprentissages. Ces actions s'inscrivent directement dans les valeurs d'engagement et de plaisir qui caractérisent le milieu.



- Poursuivre les échanges de pratiques entre les membres du personnel.
- Favoriser le partage d'expertises entre les cycles.



- Documenter davantage l'impact des pratiques sur l'engagement des élèves.
- Recueillir les observations du personnel et des élèves.



- Généraliser l'utilisation de l'autoévaluation.
- Développer de nouvelles occasions où l'élève devient acteur de ses apprentissages.
- Poursuivre les comités Engagement et les rétroactions ciblées.